

MAIRIE DE NANÇAY 18330

Téléphone: 02.48.51.81.35 Télécopie: 02.48.51.80.60 E-mail: mairiedenancay@wanadoo.fr

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 JUIN 2023

Nombre de conseillers en

exercice: 15

Présents: 11

Votants: 12

Date de la convocation : 15/06/2023

Date d'affichage : 15/06/2023

OBJET : Convention entretien du balisage des circuits vélo

L'an deux mille vingt-trois

le vingt-deux juin à dix-neuf heures,

le Conseil Municipal de la Commune de Nançay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents: Mesdames BOUGIS, FONTENY, LE BEUF, MARY.

Messieurs BAILLY, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER, PINGUET,

RAGOBERT, URBAIN.

Excusée: Madame GUÉRU.

Absents: Madame BOUHOURS, Messieurs BARRÉ, BONNOT.

Secrétaire: Madame FONTENY.

Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le Maire donne lecture du projet de convention relative à l'entretien du balisage des circuits vélo de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne.

La Commune sera chargée de l'entretien.

Cette convention est consentie pour une durée de 10 ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

autorise le Maire à la signer.

Fait à Nançay, le 23 juin 2023

La secrétaire, La 1^{ère} adjointe,

Nathalie FONTENY. Murielle BOUGIS.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 23 juin 2023.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-Préfecture le :

Publié ou notifié le :